

COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION REUNION PLENIERE EQUIPES FEMININES SENIORS F 25 AOUT 2025

CLUBS PRESENTS :

AMBERT LIVRADOIS SUD ; FC AUGEROLLES ; US BASSIN MINIER ; US BEAUMONT ; ENT BILLOM S.C/MIREFLEURS ; ENT. BRIFFONS/SANCY CHAVANON ; CEBAZAT SP. ; CEYRAT ESP ; US CHAPDES BEAUFORT ; FF CHAPPES ; CHARBONNIERES PAUGNAT RC ; CHARMONVILLO AS ; CHATEL GUYON FC ; CLERMONT ASPTT ; CLERMONT NEYRAT MOZAIC ; US COURPIERE ; DOME SANCY FOOT ; US ENNEZAT ; FF DES COMBRAILLES ; AL GLAINE MONTAIGUT ; FC GERZAT ; HAUTE COMBRAILLE FOOT ; AS JOZE ; LEMPDES SP ; LEZOUX F.C. ; LUZILLAT CHARNAT VINZELLES ; US MENETROL ; NORD LIMAGNE FC ; US ORCET ; US PERTUIS ; RIOM FC ; ENT SAUX/ ST BABEL/BRENAT ; ST AMANT TALLENDE SC ; ST CLEMENT FEMININES ; ST PRIEST DES CHAMPS J.S ; SA THIERS ; CO VEYRE MONTON ; FC VERTAIZON

CLUBS EXCUSES :

UFC AYDAT, US HERMENT PUY ST GULMIER ; US ISSOIRE ; US BEAUREGARD VENDON, ENT CHARBLOT

CLUBS ABSENTS :

FC BROMONT L/MONTFERMY FC ; FC PASLIERES NOALHAT ; FC SAYAT ARGNAT ; ST SYLVESTRE PRAGOULIN U.S ; ROMAGNAT AS ; CISTERNES AS ; US ST GEORGES LES ANCIZES ; AS ROYAT

MEMBRES DE LA COMMISSION PRESENTS :

Mireille VALENTIN, Alexia CHASSET, Anthony ARCHIMBAUD,

EXCUSES : Charlène MATHIEU, Lucas VIZET, Julien GATIGNOL

Chaque club reçoit le calendrier général, bulletin d'inscription futsal, bulletin d'inscription gardiennes de but, flyer football féminin, liste des référents féminins. Les clubs absents peuvent récupérer ces documents aux heures d'ouverture du secrétariat du District.

Mireille VALENTIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les présent(e)s et particulièrement aux nouvelles sections féminines.

Bilan de la saison écoulée :

- Encore des forfaits préjudiciables
- 2 sections féminines ne repartent pas : Aulnat et Beauregard l'évêque
- Lapeyrouse s'est engagé dans l'Allier après accord des 2 comités directeurs des districts concernés.

Effectifs :

La saison dernière le District a enregistré **2 487 licenciées** : soit - 0,80 % par rapport à la saison précédente (- 20 filles) baisse qui concerne essentiellement le Foot d'Animation, comme chez les garçons. Les féminines représentent 15,11 % des pratiquants du Puy de Dôme et 10,20 % des licenciées F AuRa. Nos licenciées sont réparties dans **120 équipes** des U6 F à la D 3 Nationale Féminine

Séniors F	1014	+ 32
U 16 F à U 18 F	331	- 8
U 14 F et U 15 F	338	+ 14
U 12 F et U 13 F	328	+ 18
Foot animation	476	- 76

Pour cette saison : le district dénombre 52 sections (ou ententes) féminines séniors F et 65 équipes séniors F engagées en Ligue, District et D3F

Le nombre de dirigeantes est en hausse : **575 dirigeantes**
15 arbitres et **43 autres licences** : volontaires, animatrices, divers

Soit un total de 3 120 licenciées féminines

JEUNES

COMPETITIONS JEUNES FEMININES

Des challenges U 7 F U 8 F U 9 ; U 10 – U 11 F ; U 12 – U 13 F, challenge départemental U15F et U 18 F à 8 sont proposés, soit une pratique dans toutes les catégories

Le championnat interdistricts U 18 F à 11 est reconduit.

Ce championnat est une « charnière » entre le foot à 8 départemental et le championnat à 11 régional, l'accession en régional se faisant sur résultats sportifs.

ACTIONS TECHNIQUES / CENTRES DE PERFECTIONNEMENT :

- *Rentrée des écoles féminines : 18 octobre 25*
- *4 journées perfectionnement U 11 F*
- *5 en U 12 F*
- *6 en U 13 F*
- *3 en U 14 F*
- *Interdistricts*
 - U 14 F : 25 au 28 octobre 2025 et du 28 au 30 /11/2025 si qualif*
 - U 13 F : 11 février 2026*
- *Finale festival U 13 F le 28 mars 2026*
- *Journée des débutant(e)s : 13 juin 2026*

SAISON 2025/2026 – SENIORS F

Les règlements des différentes compétitions féminines, validés par le comité directeur, ont été mis en ligne sur le site du District, onglet « Pratique » puis « Féminines ». « documents à télécharger »

Feuille de match informatisée (FMI) :

Obligatoire en championnat à 11 et à 8. Seuls le plateau à 8 et le futsal restent à la feuille papier. Il est demandé aux clubs hors FMI de rentrer leurs résultats sur internet

Important : Tout non-fonctionnement de la FMI devra être obligatoirement signalé au correspondant FMI désigné par le District (**voir site internet officiel du District**). En cas non-signalement la rencontre sera perdue par le club fautif.

Contact : M. BERTRAND Jérôme – 06 22 72 83 54 ou jerome.b8@wanadoo.fr

Frais d'arbitrage :

Caisse de péréquation pour la D1F pour régler les frais d'arbitrage (officiels) par prélèvement sur le compte des clubs des équipes en présence.

CHAMPIONNATS :

Equipes du Puy de Dôme engagées :

DIVISION 3 FEMININE (D3F) : CLERMONT FOOT 1

REGIONAL 1 F (R1F) CLERMONT FOOT 2

REGIONAL 2 F (R2F) : CEBAZAT SP 1 ; FC CHATEL GUYON

DEPARTEMENTAL 1 F (D1F) :

25 équipes – 3 poules - Le vainqueur du niveau 1 pourra postuler à l'accession en R 2 F en juin (*selon règlement de la Laurafoot*). Journée de classement pour le niveau 2 en fin de saison.

Rappel des obligations pour les clubs champions de district qui accèderont en fin de saison en R 2 F (sous réserve de modifications). Il est donc vivement conseillé aux clubs pensant prétendre à la montée de profiter de cette saison pour structurer le club en ce sens :

- Disposer d'un(e) éducateur(trice) titulaire à minima du CFF3 ou du DF COACH SENIORS ou du CFI SENIORS ou du BMF (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.
- Avoir au moins une équipe féminine U6 F à U19 F engagée dans une compétition de District. Cette équipe devra obligatoirement participer aux compétitions jusqu'à leur terme ou avoir participé à 8 plateaux minimum. Les ententes et les groupements sont valables pour satisfaire à cette obligation.
- Avoir un nombre de licenciées comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U13 F).
- En outre, les clubs doivent participer à la Coupe de France Féminine et à la Coupe LAuRAFoot Féminine.

- Ces dispositions seront vérifiées en fin de championnat. En cas d'accession en championnat R2 F, une dérogation à l'une de ces obligations sera accordée au club montant sur l'année d'accession
- **Attention** les ententes ne sont pas éligibles pour y participer, sauf si création groupement ou fusion :

La Ligue peut autoriser une équipe en entente à accéder à ses compétitions à condition que les clubs concernés aient décidé, avant le terme de la saison lors de laquelle l'entente s'est retrouvée en position d'accession, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion, dans le respect des délais prévus par les Règlements Généraux de la FFF et de la Ligue

CHAMPIONNAT A 8 : Le calendrier regroupe 19 équipes. Matches aller et retour en 2 poules. Finale entre les vainqueurs de chaque poule le jour des finales départementales, le 13 juin 2026

FOOT A 8 PLATEAUX :

Cette saison : 16 équipes réparties en 2 poules. Une finale sera organisée entre les vainqueurs de chaque poule le 13 juin avec les autres finales F. Il est demandé aux clubs d'être présents sur tous les plateaux, et respecter les horaires (voir règlement) et l'ordre des matches du calendrier remis aux clubs. Tout forfait sur formule plateau met en péril l'organisation totale. 12 mêmes joueuses pour les 2 matches du plateau. Premiers plateaux à Pertuis et Gerzat. Les responsables devront se réunir lors de ces premiers plateaux pour fixer le lieu des suivants.

RAPPEL REGLEMENT DES CHAMPIONNATS A 11 et A 8 : (extrait) :

- Bijoux, Foulard et Collants interdits
 - Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreille, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc.) est interdit et doit être ôté. Recouvrir les bijoux de ruban adhésif n'est pas autorisé. (loi 4)
 - Le port de **collants** et du **foulard** est **interdit**. (Art. 1 des Statuts de la FFF et décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2023), y compris sous un casque (genre rugby) **Seule la commission médicale de la FFF est habilitée à donner un avis médical** tant pour le foulard que pour les collants. Concernant les collants, le règlement disciplinaire sur la laïcité propose d'admettre le port des collants entre le 1^{er} novembre et le 28-29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord expresse de l'arbitre et uniquement pour les matches joués en extérieur.
- Terrain impraticable : le règlement général des compétitions de district prévoit que «Pour un match aller, lorsque le samedi, il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable le lendemain (ou frappé d'interdiction par la municipalité), le club recevant devra obligatoirement se déplacer chez l'adversaire. Il lui appartiendra d'en informer par téléphone l'adversaire, les officiels ainsi que le District, ceci avant 18 heures et confirmer par mail.....
si le terrain de l'adversaire est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera reportée par la commission... »

Pour les championnats se déroulant en plusieurs phases, la phase 1 est considérée comme un match aller.

Important : Pour les matches relevant du District lorsqu'il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable **le jour** et à l'heure prévue, ou **sera frappé d'interdiction par la Municipalité**, le club recevant devra en informer, par téléphone et par courriel, le secrétariat du District, l'adversaire, le ou les arbitres et le délégué éventuel, au plus tard le dimanche avant 10h00. Ce délai est ramené au samedi 12h00 pour les rencontres programmées le samedi en nocturne. **Un mail devra être envoyé avec l'arrêté municipal au District et au club adverse.**

- **Les clubs disposant de plusieurs stades** devront faire connaître le mois qui précède la rencontre, le nom et l'adresse du stade où se déroulera le match.
- Essayer de respecter au maximum les dates des calendriers et, le cas échéant, penser également à reporter les matches en semaine dans la mesure du possible.

Dans tous les cas, il est instamment demandé aux clubs de donner leur accord ou refus via Footclubs .

COUPES :

CHALLENGE MIREILLE VALENTIN (COUPE DU PUY DE DOME A 11) :

(comme les années précédentes, les équipes engagées en coupe de France sont exemptes du de cadrage)

14 septembre 2025 : Tour de cadrage 1

US ORCET	/	US COURPIERE
FC BROMONT L M	/	AS CHARMONVILLO
US ST SYLVESTRE P	/	ESP CEYRAT
FC PASLIERES N	/	Ent BRIFFONS SANCY CH
CEBAZAT SP 2	/	US CHAPDES BEAUFORT
CLERMONT ASPTT	/	FF CHAPPES
CLT NEYRAT MOZAIC	/	HAUTE COMBRAILLE FOOT
AL GLAINE MONT.	/	EF ST CLEMENT DE REGNAT
FC NORD LIMAGNE	/	US BEAUREGARD VENDON
ST AMANT Tlle SC	/	Ent CHARBLOT

Une consolante des perdants des 2 tours de cadrage puis des 1/8èmes sera organisée.

Finales (coupe et consolante) le 13 juin 2026 après- midi à l'issue de la journée des débutant(e)s dans le cadre de la fête du foot.

Les matches sont fixés au dimanche 15 h 00. En cas de terrain impraticable ou de non disponibilité du terrain du club, il y aura obligation d'inverser la rencontre si le calendrier général des féminines ne permet pas le report du match. Le règlement des matches en nocturne s'applique aussi à la coupe.

COUPE FUTSAL : (sous réserve situation sanitaire)

Seuls les clubs ayant rempli le bulletin d'engagement avant le 31 octobre 2025 seront autorisés à participer. Il n'y aura pas de relance.

Il est d'ores et déjà demandé aux clubs de s'informer sur les disponibilités de leurs gymnases, faute de quoi, la compétition aura du mal à être mise en place

Dates coupe FUTSAL :

11 janvier 2026 - 18 janvier 2026 - 01 février 2026 (finale départementale)

Les clubs intéressés pour organiser la finale départementale doivent se faire connaître au District avant le 30 novembre 2025

Toute absence à une journée futsal après inscription entraînera une amende de 50 €.

Les équipes engagées participent à la coupe nationale futsal au niveau district. Une finale régionale aura lieu le 22 février 2026. (à confirmer)

POUR TOUTES COMPETITIONS POUR LAQUELLE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE N'EST PAS OBLIGATOIRE, IL EST RAPPELE AUX CLUBS RECEVANTS LEUR OBLIGATION DE SAISIR LES RESULTATS SUR LE SITE INTERNET.

AUTRES ACTIONS

FORMATIONS DE CADRES : voir site de la Ligue LAuRAFoot. Elles sont ouvertes aux féminines comme aux masculins.

JOURNEE DES GARDIENNES :

C'est une journée d'initiation et de perfectionnement pour tous niveaux, fixée au mardi 11 novembre, de 14 h à 17 h lieu à déterminer, à condition qu'il y ait au moins 10 stagiaires.

FOOT LOISIR :

Comme proposé la saison dernière, le district peut venir faire une séance de découverte foot loisir sur 3 pratiques : foot en marchant, footgolf, fitfoot dans vos clubs. Principe : le club support invite des féminines licenciées ou non licenciées de tous âges pour participer à la séance, suivie d'un moment convivial. Possibilité d'inviter les clubs voisins ou d'autres disciplines de votre commune. Les clubs intéressés peuvent se faire connaître dès que possible au District afin de planifier les actions. L'objectif est à terme d'ouvrir une section foot loisir, ce qui a été acté dans 2 clubs dans lesquels nous avons fait cette action.

RAPPEL

JEUNES JOEUSES :

Les joueuses de U 6 F à U15 F inclus peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de la catégorie d'âge immédiatement inférieure

Les U 16 F peuvent jouer en U 15 G

Depuis la saison 2023 2024, jusqu'en compétition masculine U15 au maximum, les joueuses peuvent évoluer en mixité avec des garçons de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la leur.

A titre d'exemple, dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16 F, U15 F et U14 F.

Pour la saison 2025-2026, **le nombre de jeunes joueuses pouvant évoluer en séniors F est de trois U 17 F et une U 16 F surclassées**, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

Fiche de demande de surclassement téléchargeable sur le site de la Ligue

Un document sur les catégories d'âge en mixité est consultable sur le site du District

[2025-2026-MIXITE-CATEGORIES JEUNES FEMININES.pdf \(fff.fr\)](#)

PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION DU FOOTBALL

- Il serait bien que chaque club désigne un ou une référente féminisation, y compris les clubs n'ayant pas d'équipe féminine. La féminisation n'est pas seulement un accroissement du nombre de licenciées pratiquantes, mais le nombre de femmes au sein des clubs. (dirigeantes, accompagnatrices, éducatrices, arbitres, administratives, élèves....). Merci de remplir ces infos dans footclubs.
- L'ambition de la Fédération est de **favoriser la mixité dans les postes à responsabilité**, en encourageant les femmes à occuper des fonctions de direction sur le terrain et en dehors

N'hésitez pas à sensibiliser les femmes, mamans, sœurs ...de joueurs ou joueuses à s'impliquer dans votre club.

L'opération **TOUTES FOOT** est un dispositif fédéral ouvert à tous les clubs pour développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet de votre club dans toutes ses dimensions.

N'hésitez pas à participer – communication fédérale à venir entre octobre et décembre

LABELLISATION

Le **système de labellisation** permet de développer la création de sections féminines. Grâce à l'obtention du Label Jeunes Crédit Agricole Féminines, les clubs peuvent bénéficier de dotations (matériel d'entraînement, textile, diplômes...). Ce label est accordé à trois niveaux (bronze, argent, or) sur la base de critères qui respectent les exigences de la Fédération en matière de projet associatif (*structuration du club*), projet sportif (*encadrement, contenu d'entraînement adapté au niveau de pratique*), projet éducatif (*partage règles de vie et de jeu*) et projet de formation (*niveau de compétence des encadrants*) des clubs candidats.

- Les Ecoles Féminines de football (EFF) visent à faire découvrir l'activité aux jeunes licenciées et non licenciées (catégories U 6 à U 19 F) et de les fidéliser par un accueil de proximité et adapté
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe seniors F pour créer une EFF.

ARBITRAGE AU FEMININ

La FFF a lancé une large campagne sur l'arbitrage féminin : inciter vos joueuses ou dirigeantes de tout âge intéressées à se rapprocher de la commission départementale des arbitres pour connaître les dates de formations. Les jeunes joueuses peuvent jouer ET arbitrer

- Meilleur exemple : Stéphanie Frappart. Mais il faut savoir que notre département est représenté au plus haut niveau par Elisa DAUPEUX, Arbitre Fédérale Féminine 1, régulièrement désignée en D1 F Arkema ou Coupe de France Féminine en arbitre centrale, en N3 masculine et en arbitre assistant sup vidéo 2 sur des matches de Ligue 1 masculine ainsi que quelques matches amicaux internationaux FFF niveau 3 ; Lauren Perret quant à elle arbitre en D3F et Elsa Kister, récemment nommée Jeune Arbitre Fédérale, a été désignée arbitre centrale en U 19 F national et assistante en U 17 G national.

DIVERS

- **Séances d'entraînement :**
Sébastien Beaulaton, *Conseiller Technique au District*, propose aux coaches intéressé(e)s de venir observer et/ou présenter une séance cadre lors d'un entraînement de votre équipe.
Contact : sbeaulaton@foot63.fff.fr Tél : 06.31.35.75.89
- **Message du CLERMONT FOOT 63 :** Yvan CHARVILLAT, en charge du pôle féminin, présente la D 3 F à laquelle participe leur équipe 1. Il propose aux clubs intéressés souhaitant venir voir les matches et / ou proposer des jeunes filles pour être escort kids de le contacter bien en amont des rencontres. Il distribue le calendrier des rencontres.
Contact : yvan.charvillat@clermontfoot.org Tél : 06 81 43 01 59

- Remerciements à tous les clubs et les municipalités qui ont mis et mettront leurs installations et leurs bénévoles à disposition pour nos actions.
- Merci de veiller à retourner les documents, engagements et inscriptions dans les délais impartis

Bonne saison à toutes et à tous et prenez soin de vous

La Présidente
MIREILLE VALENTIN